



AU FRONT POUR NOS CONDITIONS

AVANÇONS
SANS
CONTRAINTES

INFO-NÉGO 12 • 13 MARS 2025



NÉGO 2023+



Solidaire
depuis 1921

LA MOBILISATION PORTE FRUIT, GARDONS LA PRESSION



Manifestation devant le bureau de ciscocription de François Bonnardel, le 28 février 2025

Nous l'avons toujours répété : la mobilisation doit être au service de la négociation. C'est l'élément clé qui permet au comité de négociation de progresser à la table de négociation.

À chaque action, les porte-parole du ministère de la Sécurité publique et du Secrétariat du Conseil du trésor nous font savoir qu'ils sont bien au courant de l'énergie que nous déployons sur le terrain. Que nos actions soient éclair ou de plus grande envergure, elles ont de l'influence sur chacune des rencontres de négociation qui les suit.

À la suite des récentes actions, nous avons marqué des avancées significatives relativement à deux de nos quatre priorités, à savoir le temps supplémentaire obligatoire (TSO) et la santé psychologique et physique des ASC. L'accélération qui a récemment débuté à la table de négociation se poursuit également aux comités parallèles à notre négociation.

Comme nous l'avons récemment dit sur la place publique, puisque nous avons entamé le mois de mars qui marquera notre deuxième année sans contrat de

travail le 31 mars prochain, il est temps pour nous d'obtenir un règlement satisfaisant en adéquation avec les enjeux que nous avons portés à la table de négociation.

Les clauses à incidence financière, celles qui garantiront des salaires reflétant la particularité de notre travail au quotidien, restent toutefois à régler. Plus que jamais, nous devons nous tenir toutes et tous ensemble pour maintenir la pression sur le gouvernement, puisque ces enjeux seront bientôt sur la table. Tant que nous n'aurons pas atteint le règlement que nous souhaitons, nous devons continuer à exercer cette pression sur l'employeur.

Encore une fois, restez à l'affût, d'autres actions de mobilisation sont à venir et votre participation en grand nombre nous assurera l'atteindre de nos objectifs.

Des rencontres de négociation auront lieu les 13, 20, 21, 24 et 27 mars et d'autres dates s'ajouteront sous peu.

Le comité de négociation

SYNDICAT DES AGENTS DE LA PAIX EN SERVICES CORRECTIONNELS DU QUÉBEC—CSN

4906, BOUL. GOUIN EST

MONTRÉAL (QUÉBEC) H1G 1A4

TÉLÉPHONE : 514 328-7774 SANS FRAIS : 1 800 361-3559

SAPSCQ.COM